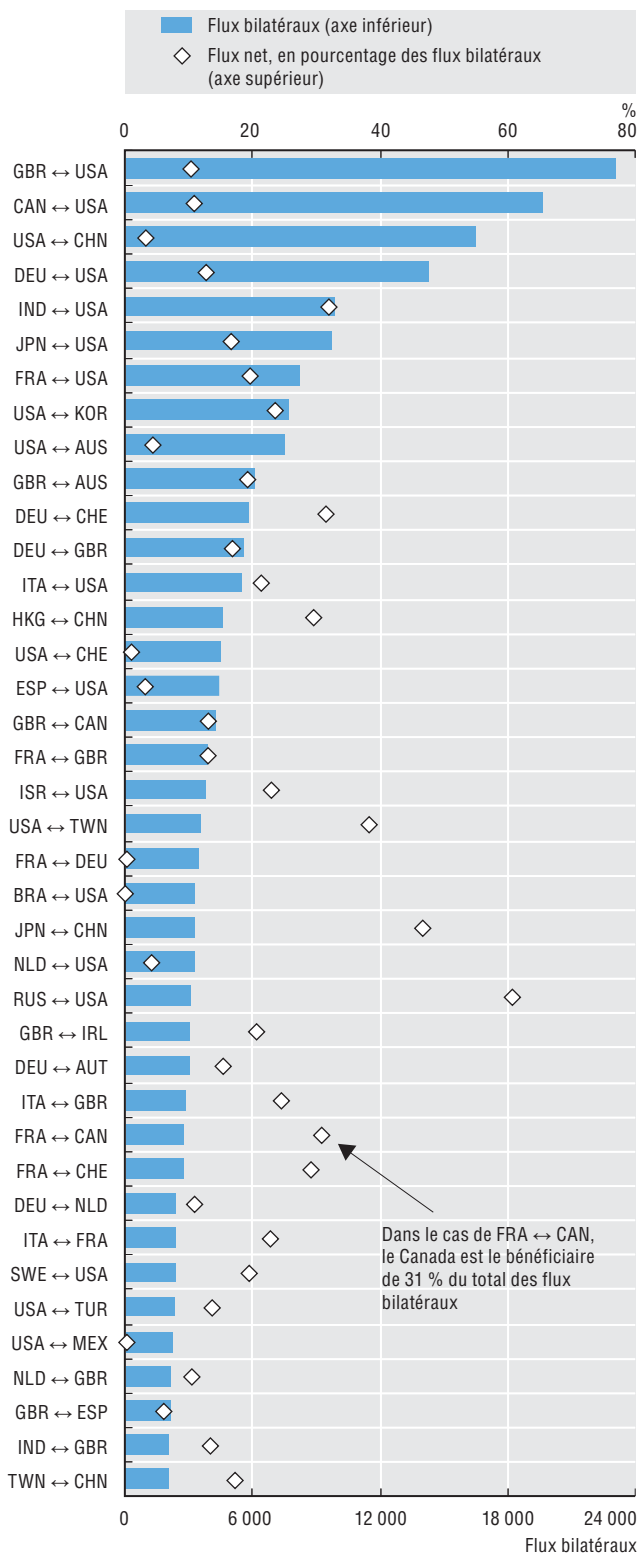


3. PARTAGER LA CONNAISSANCE

6. Mobilité des chercheurs

Flux internationaux des auteurs scientifiques, 1996-2011

Grands flux bilatéraux, par première et dernière affiliation



Source : Calculs de l'OCDE à partir de Scopus Custom Data, Elsevier, version 5.2012, mai 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932760>

La mobilité des chercheurs est un moteur du progrès scientifique. Un nouvel indicateur expérimental suit les changements d'affiliation des scientifiques qui publient dans des revues. Les neuf premiers flux bilatéraux internationaux font intervenir les États-Unis. Si les entrées dans ce pays dépassent les sorties, il y a néanmoins plus de scientifiques qui commencent à publier aux États-Unis puis s'orientent vers la Chine ou la Corée que l'inverse. Le Royaume-Uni est la deuxième économie la plus sollicitée. Hors pays anglophones, le flux dominant est celui de l'Allemagne vers la Suisse. Ces statistiques ne renseignent pas sur la mobilité des personnes avant leur première publication (par exemple, pendant leurs études).

Les auteurs basés en Suisse sont les plus mobiles : près de 20 % ont eu une précédente affiliation à l'étranger. Au contraire, la mobilité des chercheurs est inférieure à 5 % au Japon, au Brésil et en Chine. Les formes de mobilité diffèrent selon les économies. En Italie, la majorité des entrants sont des réentrants (c'est-à-dire des chercheurs dont la première affiliation était italienne) ; en Suisse et à Singapour, la majorité des entrants sont de nouveaux arrivants.

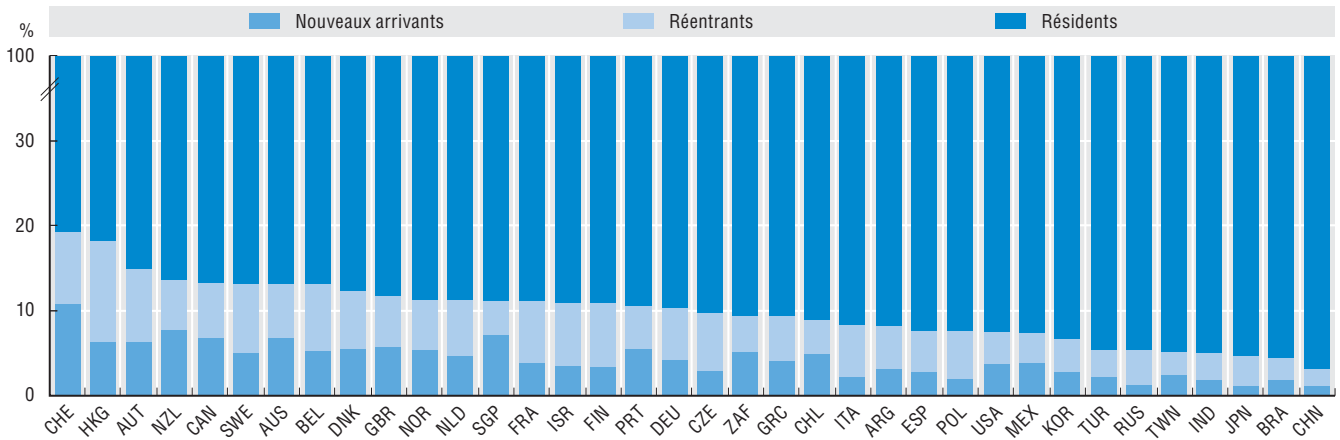
À quelques exceptions près, les résidents sont plus susceptibles de publier dans des revues de qualité inférieure. Les flux sortants ont le plus d'impact dans les économies où la qualité moyenne de la recherche est plus faible. Comme les arrivées de nouveaux chercheurs, les retours favorisent la qualité des travaux. Beaucoup d'économies, en alignant les performances de leurs chercheurs résidents sur celles des réentrants, pourraient rattraper les nations les plus performantes en matière de recherche.

Définitions

Les auteurs scientifiques sont référencés dans la base Scopus des publications scientifiques à comité de lecture : Elsevier attribue à chacun d'entre eux un identifiant unique. La mobilité internationale est déduite du nombre d'auteurs ayant publié au moins deux fois au cours de la période de référence, des changements d'affiliation et de l'ordre de publication des articles. Les résidents sont les chercheurs dont le pays d'affiliation reste le même. Les réentrants ont d'abord publié dans le pays de destination avant d'en partir puis d'y revenir. Les nouveaux arrivants sont ceux qui n'ont pas déjà publié dans le pays où ils sont aujourd'hui affiliés. Les sortants sont ceux qui ne reviennent pas à leur première affiliation. On estime l'impact scientifique en calculant, pour chaque auteur et profil de mobilité, la médiane des facteurs SNIP. Le facteur SNIP (*source-normalised impact per paper*) mesure l'impact des citations ; il est égal au ratio entre le nombre de citations d'une revue par document et le potentiel de citation dans son champ disciplinaire.

Mobilité internationale des auteurs scientifiques, 1996-2011

En pourcentage des auteurs ayant publié au moins deux fois, par dernière affiliation répertoriée

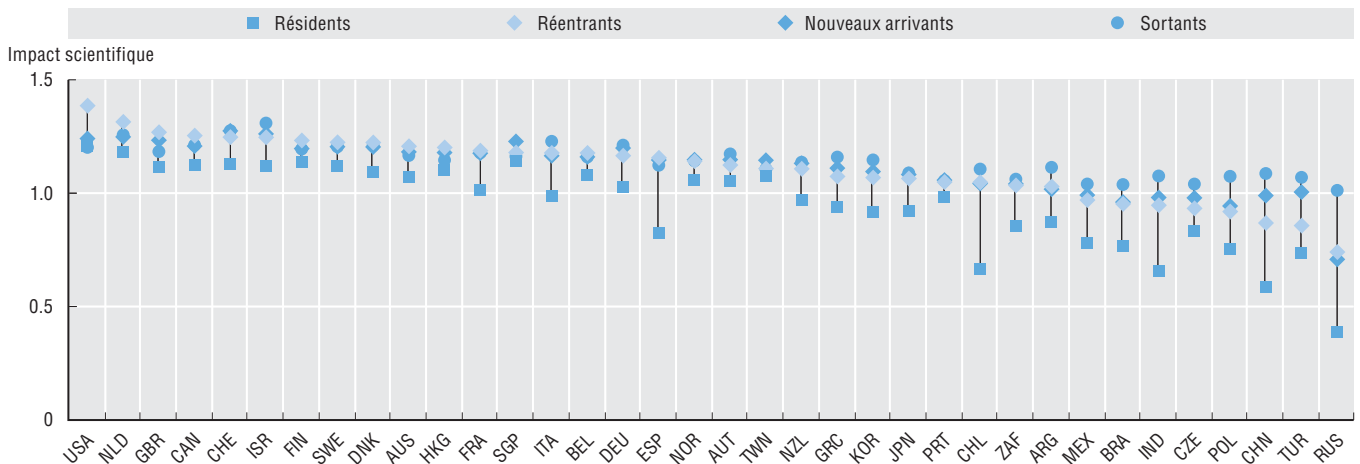


Source : Calculs de l'OCDE à partir de Scopus Custom Data, Elsevier, version 5.2012, mai 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932779>

Impact des auteurs scientifiques, par catégorie de mobilité, 1996-2011

En fonction du facteur SNIP médian



Source : Calculs de l'OCDE à partir de Scopus Custom Data, Elsevier, version 5.2012, et de la base SNIP2, www.journalmetrics.com, Elsevier, Scimago et Université de Leiden. Mai 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932798>

Mesurabilité

Les indicateurs bibliométriques, élaborés au départ par Elsevier (2011), donnent des informations complémentaires sur la mobilité des chercheurs au niveau mondial mais restent expérimentaux donc sont à interpréter avec prudence (Moed et al., 2013). Les données sur la mobilité sont moins précises pour les auteurs moins prolifiques ou qui occupent ou ont occupé un poste qui n'exige pas la publication d'articles scientifiques. L'allongement de la période de référence permet d'identifier des formes de mobilité plus complexes (par exemple, pour conclure qu'un chercheur est un réentrant, il faut au moins trois observations) mais peut introduire d'autres biais. Les affiliations à des établissements sont souvent enregistrées après un certain délai et peuvent ne pas refléter le lieu de la recherche proprement dite. Elles peuvent aussi être multiples, ce qui requiert un travail de désambiguïsation. Une attribution non rigoureuse des identifiants aux auteurs peut également fausser les estimations de la mobilité, qui seront sous-estimées quand plusieurs identifiants désignent une même personne ou surestimées quand des personnes possèdent des noms courants. L'initiative mondiale ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) vise à résoudre ces problèmes en associant des identifiants uniques aux résultats de recherche des individus.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Mobilité des chercheurs », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-23-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.